



## Régularisation de visa court séjour C pour motif familial

Par **Tantoun**, le **21/09/2019** à **07:48**

Bonjour, je suis français, médecin, j'étais expatrié au Liban pendant 21 ans, je me suis marié là bas il y a 7 ans, ma femme est libanaise, et notre mariage a été enregistré au consulat et à Nantes. Je viens de retourner en France, j'ai un travail en libéral, j'ai acheté une maison. J'avais sollicité un visa long séjour pour mon épouse avant qu'elle n'arrivait en France, mais pendant 2 mois et demi je n'ai pas reçu l'acte de mariage de Nantes. Ma femme est donc rentrée avec moi avec son visa court séjour C multientrées qui se termine le 26 Novembre. J'ai pu obtenir un acte de mariage en urgence par ma mairie de résidence, et j'ai pu obtenir le 1er RDV disponible à la prefecture le 28 Novembre, 2j après la fin du visa. on a 2 enfants Français, de 4 ans et 6 ans scolarisés. Peut on régulariser son visa et solliciter une carte de séjour?

Dans les textes ils disent qu'on peut pas régulariser si le mariage a été célébré hors de France, mais notre mariage est bien enregistré en France. Alors comment faire, surtout ne pas interrompre la scolarité des enfants et les renvoyés au Liban pour l'obtention d'1 visa long séjour pour mon épouse.

Merci pour votre aide

Dr Antoine FAISSAL